

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DU  
PREMIER MINISTRE JEAN CHRÉTIEN**

**à l'Assemblée plénière du Sommet du millénaire  
de l'Organisation des Nations Unies**

**New York  
le 7 septembre 2000**

Monsieur le Président,

Je débiterai en exprimant notre profonde indignation à l'égard du meurtre de travailleurs humanitaires innocents et non armés au Timor occidental. Ceux qui attaquent le personnel des Nations Unies attaquent cette Organisation et s'opposent par le fait même aux principes et aux objectifs que nous sommes venus réaffirmer. Il en incombe au gouvernement indonésien de traduire en justice les responsables de ces crimes.

Monsieur le Président,

Au seuil d'un nouveau millénaire, les Nations Unies représentent l'institution mondiale indispensable. Et l'engagement du Canada envers les objectifs et la vision qui rassemblent ses États membres est inébranlable.

Je salue la décision du Secrétaire général de profiter de cette année charnière pour concentrer notre attention sur la réforme de l'ONU. Je tiens à l'assurer que le Canada tâchera d'apporter une contribution créatrice à cet effort.

L'engagement du Canada envers l'ONU traduit les valeurs et les expériences qui nous unissent. Du fait de sa riche diversité, notre pays a à coeur la liberté, la tolérance, la justice et l'égalité. Nous connaissons l'esprit de solidarité que fait naître le partage des bienfaits de la prospérité. Nous avons appris par expérience tout ce que l'ingéniosité et la créativité humaines peuvent accomplir une fois libérées des entraves de la pauvreté, de l'insécurité et de la guerre.

Pour le nouveau siècle, la vision du Canada est celle d'un monde où ces bienfaits profitent à tous les citoyens de la planète.

L'ONU nous offre le meilleur moyen de mobiliser les volontés d'agir et de réaliser cette vision. Mais elle doit d'abord se résoudre au changement.

La montée des nationalismes ethniques, comme par exemple dans les Balkans ou en Afrique centrale, entache notre humanité. Elle rend également beaucoup plus complexes les opérations de maintien de la paix, dont les mandats doivent désormais inclure la protection des civils en danger et s'accompagner des ressources nécessaires.

Le Canada a été l'un des principaux architectes du maintien de la paix. Nous sommes aussi l'un des participants les plus actifs aux opérations de paix. À ce titre, nous encourageons tous les États membres à se laisser guider par les recommandations du groupe de travail du Secrétaire général sur les opérations de paix de l'ONU.

Nous devons redoubler d'efforts afin de couper les agents de la violence et des conflits de leurs sources d'approvisionnement. En mettant un terme à la prolifération des armes légères et des armes de petit calibre et en contrôlant le commerce illicite des diamants.

Il nous faut continuer à faire de la sécurité des personnes notre grande priorité. La Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines terrestres et l'accord sur le statut de la Cour criminelle internationale sont des étapes importantes à ce chapitre. Dans quelques jours s'ouvrira au Canada la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre.

J'ai également le plaisir d'annoncer que le Canada, avec l'appui de fondations intéressées, pilote un projet visant à mettre sur pied une commission internationale indépendante sur l'intervention et la souveraineté des États. Notre ministre des Affaires étrangères exposera sous peu la raison-d'être et le mandat de cette commission.

Nous visons tous à atténuer la pauvreté dans le monde. Nous devons répandre les bienfaits de la mondialisation en mettant l'accent sur l'élément humain.

Les pays les plus pauvres doivent avoir accès à des débouchés pour leurs produits. L'initiative en faveur des pays pauvres très endettés doit vigoureusement accélérer, approfondir et élargir l'allègement de la dette. Nous devons faire en sorte que le développement à l'échelle mondiale ne se fasse pas aux dépens de l'environnement.

Il nous faut aussi combler les écarts découlant de la révolution de l'information en veillant à ce que tous profitent des retombées de celle-ci. C'est pour cette raison que le Canada appuie la création d'un service des technologies de l'information aux Nations Unies.

Comme le disait l'ancien Premier ministre canadien Lester Pearson : "L'ONU doit être un orchestre symphonique et non un quatuor à cordes". Pour cela, elle doit pouvoir compter sur des appuis aussi bien politiques que financiers. Tous les membres doivent absolument verser leur quote-part.

Monsieur le Président, si nous en avons la volonté et la détermination, les Nations Unies resteront l'institution mondiale indispensable au XXI<sup>e</sup> siècle.

Quant au Canada, il est déterminé à être pour l'ONU un partenaire indispensable.